



Actions collectives Maintenance

Initiation et perfectionnement à la soudure

Ces actions de formation font partie de l'offre régionale d'OCAPIAT.

Coûts pédagogiques financés à 100% et prise en charge des salaires pour les entreprises de moins de 50 salariés adhérant à OCAPIAT



La certification qualité a été délivrée à Akteap au titre des catégories d'actions suivantes

- actions de formation
- actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience
- actions de formation par apprentissage

Pour plus d'informations :

04 72 10 94 08

cfc@akteap.cneap.fr

Techniques de soudage initiation

Objectif

À l'issue de la formation, le stagiaire devra être capable de :

- Respecter les règles de sécurité.
- Préparer son poste de travail.
- Préparer les joints à souder.
- Régler les paramètres de soudage.
- Positionner les pièces et les pointer.
- Réaliser des soudures solides sur du matériel agricole.
- Maîtriser les techniques de soudure en Semi-Automatique OU en Arc Electrique à Electrode enrobée.
- Intervenir sur des pièces cassées courantes.
- Pratiquer l'assemblage de Fer plat – de pièces avec angle intérieur et extérieur- de tube.
- Percer - Tarauder.

Contenu de formation

Le programme sera adapté en fonction du positionnement individuel et du choix du type de soudure (Semi-Automatique OU à Arc Electrique à Electrode enrobée) :

1. Technologie professionnelle

« semi automatique » OU « arc électrique à électrode enrobée »

2. Hygiène – sécurité

- Dangers du courant électrique.
- Protection du soudeur et prévention des accidents.

3. Pratique – initiation :

- Soudures bout à bout et en angle de fer plat – tôle et Tube position à plat.
- Perçage – Taraudage : côte métrique approche filetages américains (UNC/UNF).
- Les tarauds et les filières.

Modalités pédagogiques et d'évaluation

- Alternance d'apports théoriques, d'échanges et d'exercices pratiques sur le plateau technique spacieux
- Test de positionnement individuel en amont de la formation
- Mises en situations pour évaluer les acquis en cours de formation
- Remise d'un support formation
- Formateur expérimenté (17 ans au service maintenance d'un grand groupe)

Equipement de Protection Individuelle (EPI) : Les stagiaires doivent fournir leurs chaussures de sécurité et leurs bleus de travail, les autres EPI sont fournis par le centre (Gants, Lunettes, Cagoule de soudage, Tabliers de Cuir, Manchettes...).

Centre de formation partenaire



72 avenue de Vals 43750 Vals Près Le Puy
04 71 02 10 81
isvt.cfa@orange.fr

Public

• **Public concerné** : Agriculteurs, salariés agricoles, paysagistes..., désirant maîtriser le procédé de soudure Semi-Automatique OU à Arc Electrique à Electrode enrobée et amenée à intervenir en maintenance et réparations de matériels agricole.

• **Conditions d'accès** : Inscription validée par l'employeur sur le site OCAPIAT, au plus tard 7 jours avant le 1^{er} jour de formation. Prérequis: Aptitude manuelle, Capacité visuelle. Adaptations pédagogiques possibles aux situations de handicap (nous contacter avant inscription).

Modalités, Durée, Horaires

- **Modalités** : Inter-entreprise en présentiel.
- **Durée** : 2 jours, soit 14 heures de formation.
- **Horaires** : 9h-12h30 / 13h30-17h.
- **Effectif** : de 6 à 12 personnes.

Références

Effectif formé Formations continues courtes :
334 en 2019 / 283 en 2018 / 179 en 2017.

Coût

- **Tarif** : 336 €/stagiaire pour la session de 2 jours. Le prix comprend la fourniture de l'ensemble du matériel nécessaire à la formation.
- **Coûts pédagogiques financés à 100%** et prise en charge des salaires (sur la base du SMIC horaire chargé (12€/h) pour les entreprises de moins de 50 salariés.

Dates, Lieu de formation

- **Dates** : 16 et 17 mars 2021.
- **Lieu de formation** : ISVT à Vals-Près-Le-Puy (commune limitrophe au Puy en Velay).

Techniques de soudage perfectionnement

Objectif

À l'issue de la formation, le stagiaire devra être capable de :

- Respecter les règles de sécurité.
- Préparer son poste de travail.
- Préparer les joints à souder.
- Régler les paramètres de soudage.
- Positionner les pièces et les pointer.
- Réaliser des soudures solides sur du matériel agricole.
- Maîtriser les techniques de soudure en Semi-Automatique OU en Arc Electrique à Electrode enrobée.
- Intervenir sur des pièces cassées courantes.
- Pratiquer l'assemblage de Fer plat – de pièces avec angle intérieur et extérieur- de tube.
- Percer – Tarauder Fileter.

Contenu de formation

Le programme sera adapté en fonction du positionnement individuel et du choix du type de soudure (Semi-Automatique OU à Arc Electrique à Electrode enrobée) :

1. Technologie professionnelle

« semi automatique » OU « arc électrique à électrode enrobée »

2. Hygiène – sécurité

- Dangers du courant électrique.
- Protection du soudeur et prévention des accidents.

3. Pratique – initiation :

- Soudures bout à bout et en angle de fer plat – tôle et Tube position à plat.
- Perçage – Taraudage : côte métrique approche filetages américains (UNC/UNF).
- Les tarauds et les filières.

Modalités pédagogiques et d'évaluation

- Alternance d'apports théoriques, d'échanges et d'exercices pratiques sur le plateau technique spacieux.
- Test de positionnement individuel en amont de la formation.
- Mises en situations pour évaluer les acquis en cours de formation.
- Remise d'un support formation.
- Formateur expérimenté (17 ans au service maintenance d'un grand groupe)

Equipement de Protection Individuelle (EPI) : Les stagiaires doivent fournir leurs chaussures de sécurité et leurs bleus de travail, les autres EPI sont fournis par le centre (Gants, Lunettes, Cagoule de soudage, Tabliers de Cuir, Manchettes...).

Centre de formation partenaire



72 avenue de Vals 43750 Vals Près Le Puy
04 71 02 10 81
isvt.cfa@orange.fr

Public

• **Public concerné** : Agriculteurs, salariés agricoles, paysagistes..., désirant maîtriser le procédé de soudure Semi-Automatique OU à Arc Electrique à Electrode enrobée et amenée à intervenir en maintenance et réparations de matériels agricole.

• **Conditions d'accès** : Inscription validée par l'employeur sur le site OCAPIAT, au plus tard 7 jours avant le 1^{er} jour de formation. Prérequis : Aptitude manuelle, Capacité visuelle, 1^{ère} expérience en soudure. Adaptations pédagogiques possibles aux situations de handicap (nous contacter avant inscription).

Modalités, Durée, Horaires

- **Modalités** : Inter-entreprise en présentiel.
- **Durée** : 2 jours, soit 14 heures de formation.
- **Horaires** : 9h-12h30 / 13h30-17h.
- **Effectif** : de 6 à 12 personnes.

Références

Effectif formé Formations continues courtes :
334 en 2019 / 283 en 2018 / 179 en 2017.

Coût

- **Tarif** : 336 €/stagiaire pour la session de 2 jours. Le prix comprend la fourniture de l'ensemble du matériel nécessaire à la formation.
- **Coûts pédagogiques financés à 100%** et prise en charge des salaires (sur la base du SMIC horaire chargé (12€/h) pour les entreprises de moins de 50 salariés.

Dates, Lieu de formation

- **Dates** : 16 et 17 mars 2021.
- **Lieu de formation** : ISVT à Vals-Près-Le-Puy (commune limitrophe au Puy en Velay).



OFFRE REGIONALE catalogue de formations

Etapas
à suivre

Comment s'inscrire ?



1

Je me rends sur la plateforme des offres de formation d'OCAPIAT :

  <https://offredeformation.opcalim.org/>



2

Je recherche ma formation en utilisant un des filtres de la plateforme mis à ma disposition.

Ecrire « AKTEAP » dans « Organismes »

Inscrire ici librement le libellé recherché ou repéré

Régions Organismes Domaines

Je peux ensuite cliquer sur le bouton **RECHERCHER**



3

Je visualise la liste des formations issues de mon filtre.

Pour visualiser le programme de formation, je clique sur **Voir la formation**

Pour visualiser les dates de session de formation, je clique sur **Voir la session**



4

J'ai choisi l'offre qui me correspond et les dates de formation, je peux débiter l'inscription de mon ou mes salarié(s) en cliquant sur le bouton **JE M'INSCRIS**



5

Je me connecte enfin à **Mon espace Ocapiat** en ligne pour finaliser ma demande de prise en charge